

➤ ÉDUCATION MUSICALE

Les enjeux de l'éducation musicale dans la formation générale des élèves

L'éducation musicale conduit les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain. Elle veille parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, elle apporte aux élèves les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement de leurs capacités d'écoute et d'expression. Par la mobilisation du corps dans le geste musical, elle contribue à l'équilibre physique et psychologique. Éduquant la perception et l'esprit critique sur les environnements sonores et musicaux, elle participe à la prévention des risques auditifs et au bon usage de l'appareil vocal.

Préambule du programme éducation musicale pour le cycle 4 – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création | 3 |
| Écouter, comparer, construire une culture musicale commune | 5 |
| Explorer, imaginer, créer et produire | 6 |
| Échanger, partager, argumenter et débattre..... | 6 |

- Certes, depuis plus d'un siècle, le chant, la musique et aujourd'hui l'éducation musicale participent de la formation générale des élèves dispensée à l'école puis au collège par « l'école obligatoire ».
- Certes, cette obligation d'éducation musicale a été confirmée par la loi et est clairement rappelée par l'article L 312-6 du code de l'éducation.
- Certes, l'enseignement de l'éducation musicale repose sur des programmes nationaux qui fixent les objectifs à atteindre et ses apports à la construction des compétences définies par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Certes, le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) vise à organiser la multiplicité des initiatives et opportunités qui, aujourd'hui, entourent l'École et permettent d'enrichir son action.
- Certes, la loi rappelle à ce titre que le parcours d'éducation artistique et culturelle se construit principalement au départ des enseignements artistiques.

Mais ces constats ne disent pas tout.

- Nous sommes aujourd'hui destinataires d'un flux d'informations de toutes natures dont la densité et la diversité étaient auparavant inimaginables.
- L'information circule, rapidement et massivement, entre les individus, les espaces, les cultures.
- Les individus, jeunes et moins jeunes, revendiquent ostensiblement une singularité, l'affichent et la font connaître.
- L'écoute musicale est la première pratique culturelle des jeunes d'âge scolaire et notamment les adolescents.
- Les nombreux outils d'édition du son multiplient les vecteurs d'une pratique musicale à dimension créative.
- La richesse des patrimoines artistiques et la diversité des esthétiques qui les parcourent restent considérables, plus que jamais accessibles.

Cette énumération pourrait aisément se poursuivre. Elle est cependant bien suffisante pour mesurer combien, au-delà d'une longue histoire pédagogique et des traditions qui en découlent, il est aujourd'hui absolument nécessaire de prendre la mesure du contexte contemporain, celui de la société où vivent et vivront les élèves, pour mesurer la portée de l'enseignement de l'éducation musicale, s'approprier le programme qui en fixe les objectifs et répondre aux interrogations dont les élèves – et leurs parents – peuvent être porteurs.

Les quatre ensembles de compétences qui structurent le programme du cycle 4 – et approfondissent la formation dispensée depuis le cycle 2 – doivent ainsi être appréciés, compris, réfléchis et déclinés pédagogiquement à cette aune.

Retrouvez Éduscol sur



Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création

La musique est un langage symbolique et non verbal permettant d'exprimer avec une infinité de nuances sa propre sensibilité. Que ce soit en groupe ou individuellement, faire de la musique engage, au-delà des techniques mobilisées, quelque chose d'intime, de singulier, qui par le truchement du son exprime ce que les mots peineraient à dire. La musique est un espace d'expression à nul autre pareil, alliant une exigence de maîtrise de techniques complexes et l'évidence de l'expression du sensible. De ce point de vue, interpréter et créer se rejoignent : dans chaque cas, il faut identifier et maîtriser à un niveau approprié les techniques nécessaires à la réalisation envisagée pour laisser libre cours à la singularité du geste musical.

L'éducation musicale doit apporter cette expérience et les savoir-faire qui l'accompagnent. La voix est à cet égard l'instrument le plus approprié pour y parvenir à l'école. Sa grande plasticité, la diversité des répertoires qu'elle permet d'aborder et sa disponibilité permanente en font l'instrument privilégié de l'éducation musicale. Elle permet l'expérience, la recherche, l'immédiateté, la surprise, l'erreur, la découverte en proportion de son évidente présence à chaque instant. Au prétexte de la musique, elle apprend à moduler son expression, jouer des nuances, des registres ou de la vitesse de son débit, elle apprend à se mettre en avant ou se fondre dans un ensemble, elle apprend à articuler, respirer, ponctuer pour faire vivre l'expression de la pensée. Car la voix chante, mais elle parle aussi. Et on voit bien alors combien les pratiques vocales en éducation musicale peuvent, non seulement apporter à l'élève des « savoir-faire vocaux » qu'il utilisera à bon escient bien au-delà des situations d'expression musicale, mais aussi construire une confiance en soi passant par la maîtrise des potentialités de la voix, outil central et essentiel d'expression personnelle dans le cadre social et donc de communication.

Ces expériences vocales ne peuvent que nourrir d'autres démarches d'interprétation ou de création que l'adolescent peut investir, que ce soit au collège ou dans ses activités personnelles. S'il est instrumentiste, autodidacte ou poursuivant un cycle de formation en établissement spécialisé, il enrichira sa démarche d'autres références liées à d'autres moyens musicaux, d'autres contextes et d'autres répertoires. S'il est attiré par le numérique et les outils de création informatique, il les investira avec la force des références qu'apporte la musique vivante, celle qui ne peut se réaliser que dans l'exception de l'instant. Et s'il a le projet de monter un groupe musical dans quelque esthétique que ce soit, il saura d'emblée quelles seront les exigences qu'il devra satisfaire avec les autres musiciens pour accéder au plaisir de dire ses émotions, faire valoir sa sensibilité et communiquer à un public.

Retrouvez Éduscol sur



Notons enfin que, plutôt que de réunir ces enjeux de formation sous la dénomination de « pratiques vocales », le programme pour l'éducation musicale au cycle 4 les introduit sous le titre « Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création ». Chacun des termes utilisés doit alors être justement apprécié :

- **Réaliser** : aller jusqu'au terme d'une réalisation, jusqu'au moment où, en toute connaissance de cause et d'effet, l'auteur décide que son travail est abouti, qu'il correspond à ce qu'il souhaitait, qu'il exprime aussi bien que possible l'ambition artistique imaginée dès le départ et progressivement affinée ; savoir *réaliser*, c'est savoir dépasser les hésitations, les difficultés, les tentations à renoncer ; c'est savoir relativiser la difficulté du moment à la lueur puis la lumière de l'horizon que l'on s'est fixé. C'est savoir s'engager dans une action et savoir s'y tenir pour la voir aboutir.
- **Projet** : engager un projet, c'est imaginer un horizon, en l'espèce artistique et musical, pour ensuite se donner les moyens de s'en rapprocher sinon de le rejoindre. Bien sûr, cet horizon s'affine toujours en proportion des difficultés rencontrées mais aussi des découvertes induites par le travail engagé. Le projet est une posture dynamique impliquant l'ensemble des acteurs qui y participent. Il exige que tous ses acteurs s'entendent dès son début sur le but poursuivi, contribuent ensuite collégalement aux ajustements qui jalonnent son cheminement, récoltent enfin solidairement les fruits de travail entrepris : le plaisir d'interpréter ou créer de la musique qui soit l'expression singulière d'une sensibilité individuelle et/ou partagée.
- **Interprétation** : elle nécessite un engagement soutenu dans la durée qui, de propositions en critiques, d'expériences en recommencements, finit par atteindre un point d'achèvement collégalement décidé. Le travail d'interprétation permet également à l'adolescent de s'inscrire dans un rapport au temps et à l'espace centré sur lui-même en lui permettant de sortir (paradoxalement dans ce lieu fermé qu'est la salle de classe) de cet espace virtuel (désynchronisé et décentré par définition) dans lequel il évolue quotidiennement (réseaux sociaux, internet).
- **Création** : elle relève d'une posture sensiblement différente de la précédente. Alors que dans l'interprétation il est possible, voire nécessaire, d'identifier clairement l'objet musical visé afin d'orienter le travail du groupe, dans une démarche de création, même si le cadre est toujours minutieusement élaboré (comme par exemple une grille d'accord, une basse obstinée, un ostinato rythmique, etc.), de nombreux espaces de liberté restent ouverts. À la fois inquiétants et attirants, ces derniers amènent l'élève à affronter l'inconnu. Au prétexte de la création artistique il est ainsi placé dans une situation complexe – proche de la démarche scientifique – associant l'élaboration d'hypothèses, la recherche par l'expérience, l'erreur comme la découverte, finalement la nécessité du choix pour avancer un projet avant même de l'aboutir.

En complément, notons que si la voix est au centre de la pédagogie de l'éducation musicale, notamment pour servir la réalisation de projets musicaux, saisir d'autres opportunités dans ce même objectif reste envisageable. Si l'École n'est pas le lieu d'un apprentissage instrumental considéré pour lui-même, l'éducation musicale doit savoir intégrer les compétences instrumentales dont certains élèves peuvent être porteurs. Elle doit aussi saisir les possibilités offertes par le numérique – et les outils nomades notamment – pour manipuler les sons, la musique et parfois en créer. La compétence cible est bien d'apprendre à interpréter et créer la musique quels qu'en soient les instruments. Et parmi ceux-ci, la voix est sans nul doute le vecteur central au regard de ses vertus précédemment évoquées.

Retrouvez Éduscol sur



Écouter, comparer, construire une culture musicale commune

L'omniprésence de la musique dans la vie quotidienne contemporaine, la banalisation de sa présence dans une multitude de contextes pourrait laisser croire qu'une éducation de l'écoute est devenue inutile. En outre, l'abondance d'informations musicales – du *streaming* aux réseaux sociaux – pourrait engager à penser que, toutes les musiques du monde étant à « portée de souris », la culture musicale est là et il devient inutile de se préoccuper de l'organiser sinon la construire.

Or il n'en est rien, bien au contraire. Désespérément ouverts, nos oreilles et notre cerveau ne peuvent *a priori* que subir ce flot incessant d'informations qui leur parvient. Et pour accepter cette surabondance d'informations hétérogènes, oreilles et cerveau apprennent à s'en protéger, à ne plus entendre, à ne plus écouter. En miroir, chacun risque de se construire comme un « jardin secret » dont l'exiguïté esthétique sera un îlot rassurant et illusoire pour affronter – supporter ? – la tempête sonore de l'environnement quotidien.

Pour dépasser ce risque, la formation de l'élève doit lui apprendre à écouter, à accueillir la diversité du sonore avec une exigence critique toujours appropriée à la nature de l'information perçue. Certes, il s'agit bien de musique ici mais on mesurera sans peine combien ce « savoir écouter » la musique est susceptible de rayonner sur d'autres situations d'écoute qui traversent l'espace social (de l'environnement sonore urbain à l'acoustique des espaces de travail ou de loisir, de la discussion entre amis à la participation à un débat argumenté).

Écouter, c'est savoir focaliser son attention sur une source d'information et s'y concentrer. C'est savoir discriminer les sources, les identifier, les qualifier, les décrire. C'est mobiliser son acuité pour distinguer l'essentiel de l'accessoire. C'est faire appel à la mémoire pour apprécier la cohérence d'un discours. C'est tisser un ensemble de relations entre ce que l'on entend et ce que l'on a déjà entendu ou que l'on sait déjà. Écouter la musique, c'est savoir la comparer à d'autres pour y trouver des points de ressemblance et de différence, finalement pour faire des choix personnels dans l'immensité des possibles.

Savoir écouter, c'est savoir rechercher le plaisir de la découverte, celui de l'inconnu ou du moins connu, c'est savoir élargir son champ d'investigation, s'ouvrir à d'autres sensibilités, d'autres émotions, d'autres cultures.

Savoir écouter c'est enfin savoir partager l'écoute, laisser de côté les outils du nomadisme auditif si prégnant aujourd'hui pour partager des émotions, des découvertes, des passions. L'écoute de la musique reste une affaire d'échange, dans tous les cas entre les musiciens qui jouent et leurs auditeurs, plus largement entre tous ceux qui ouvrent leurs oreilles aux vibrations du monde et aspirent à partager des émotions, des savoirs et des projets : savoir écouter, c'est construire une culture commune.

Retrouvez Éduscol sur



Les deux ensembles de compétences qui suivent, par essence transversaux, n'en trouvent pas moins dans la musique interprétée, créée ou écoutée de nombreuses opportunités pour se développer. Car ils sont non seulement au cœur des postures qui nourrissent la place et les rôles de la musique dans la société contemporaine mais apparaissent aussi comme des attitudes indispensables pour, au-delà des pressions de toutes sortes, des traditions et des habitudes, laisser chaque sensibilité investir des chemins culturels singuliers susceptibles de s'enrichir de la rencontre d'autres itinéraires.

Explorer, imaginer, créer et produire

Nous retrouvons ici des verbes d'action déjà rencontrés précédemment. Associés, ils résonnent les uns avec les autres et soulignent une certaine forme de progressivité qui, non seulement structure les programmes d'éducation musicale depuis le cycle 2 mais, plus globalement, peut proposer une grille de lecture pour analyser les étapes d'une entrée progressive, finalement personnelle, critique et productive dans le monde des savoirs.

Si l'on retient cette hypothèse, la musique est un terrain exceptionnel pour accompagner l'enfant puis l'adolescent dans ses apprentissages. La richesse infinie du son et de la musique est potentiellement un terrain perpétuel d'exploration et d'expérience. Dès son plus jeune âge, l'enfant en fait l'expérience et, devenu musicien, il ne cessera de l'investir. Qu'il soit interprète ou compositeur, il n'aura de cesse que d'explorer les ressources de ses gestes, celles des instruments pour lesquels il compose, ou encore les sons qu'il pourra mobiliser pour composer.

Le son, aussi précisément connu et analysé qu'il soit, ne contient pas en propre de quoi faire de la musique. Pour ce faire, il doit participer d'une organisation qui l'associe à d'autres et donner ainsi naissance à une forme permettant à la mémoire de faire son office. Au départ du son, le compositeur doit imaginer la musique. Et de la même façon, au départ d'une partition, l'interprète a tout à faire. Ainsi, dès lors que l'on veut créer ou produire de la musique, il est indispensable d'explorer des possibles et d'imaginer des organisations. C'est à ces conditions que se construira un discours dont le sens, la portée, la force pourront interpeller l'auditeur, sa sensibilité, son émotion. Explorer, imaginer, créer et produire en éducation musicale, c'est ainsi, au prétexte de la musique, développer des compétences transversales qui non seulement permettront le développement d'un rapport personnel à la pratique artistique, mais pourront s'appliquer à bien d'autres champs du savoir, que ceux-ci soient mobilisés par l'École ou bien par des situations sociales ou, plus tard, professionnelles.

Échanger, partager, argumenter et débattre

Les études régulières sur les pratiques culturelles – et notamment musicales – des adolescents le rappellent régulièrement : la musique est un puissant marqueur identitaire, souvent mobilisée à l'adolescence pour marquer son appartenance à une mode ou un groupe de pairs. Au-delà, on sait bien les antagonismes qui peuvent parfois opposer les tenants de telle ou telle esthétique ou de tel ou tel genre. La « musique classique » peinerait à tolérer les « musiques actuelles » ? Le jazz serait plus « savant » que « populaire » ? La musique baroque ne pourrait accepter une interprétation romantique ? Des arrangements modernes d'œuvres du passé seraient intolérables ? Une voix « travaillée » ne pourrait être que « lyrique » ? Etc.

Retrouvez Éduscol sur



Tous ces points de vue sont respectables. Ils font aussi le dynamisme de la vie musicale dès lors qu'ils sont exprimés, loin des anathèmes et ouverts à la contradiction, au débat, à l'échange. D'une certaine façon, les discussions musicales entre mélomanes, jeunes et moins jeunes, le plus souvent sans enjeux autres que la légitimité des sensibilités, donnent lieu à des joutes aussi vaines que limitées dans les arguments convoqués. Et si l'on n'y prend garde, l'intolérance et l'exclusion affleurent rapidement, quand, au prétexte de la défense de tel ou tel musicien ou de telle ou telle esthétique, des jugements définitifs et sans nuance mettent fin à toute perspective d'enrichissement mutuel. Cette situation banale et de peu d'enjeux lorsque qu'elle concerne la musique n'est-elle pas aussi à l'image de nombreuses tensions qui parcourent le fonctionnement de nos sociétés contemporaines ?

Or, qu'il s'agisse de réaliser un projet musical ou d'écouter une œuvre, l'éducation musicale engage très régulièrement à échanger et partager des points de vue, à les argumenter et à en débattre. Ne serait-ce que le choix des œuvres étudiées effectué par le professeur, les musiques écoutées en classe ne peuvent faire l'unanimité. Elles sont toujours l'objet d'avis divergents exprimés *a priori* par les élèves et que la pédagogie ne vise pas à réduire mais à dépasser. En faisant progressivement apparaître l'objectivité des faits musicaux constitutifs de l'œuvre travaillée, chaque élève est amené, d'une part à interroger son avis initial en conséquence de celui des autres comme de ses découvertes, d'autre part à faire évoluer son point de vue sur la base de connaissances et de réflexions affranchies de son émotion initiale.

Dernière étape de la scolarité obligatoire, le cycle 4 doit construire prioritairement une large autonomie de l'élève lui permettant de faire des choix éclairés au lycée pour y poursuivre avec motivation et plaisir sa formation scolaire. Par sa dimension spécifiquement artistique et son apport original au développement de compétences transversales indispensables à la construction de chaque élève, l'éducation musicale est une discipline essentielle au cœur de la formation obligatoire. Par sa structuration en quatre axes de compétences qui s'approfondissent progressivement du cycle 2 au cycle 4, elle construit une culture musicale et artistique outillée par des capacités et des expériences sensibles indispensables à un cheminement autonome dans l'univers du son et de la musique. Par les dimensions transversales des compétences travaillées, elle contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui vise, rappelons-le, à donner « aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution. »

Retrouvez Éduscol sur

